

CARTES DE BRUIT STRATEGIQUES
DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL
ET COMMUNAL DONT LE TRAFIC
DEPASSE 3 MILLIONS DE VEHICULES
PAR AN POUR LE DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

CARTE DE "TYPE A"
CARTE D'EXPOSITION
Lden HAUTEUR 4m
VC



PRÉFET DE LA
CHARENTE-MARITIME

LEGENDE

NIVEAUX SONORES

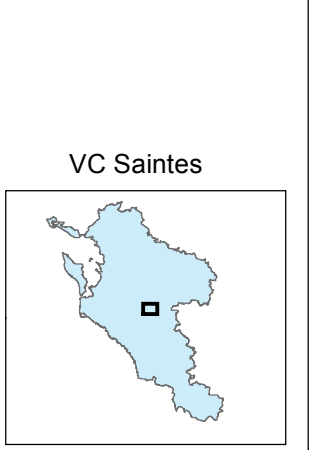
	55-60 dB(A)
	60-65 dB(A)
	65-70 dB(A)
	70-75 dB(A)
	>75 dB(A)

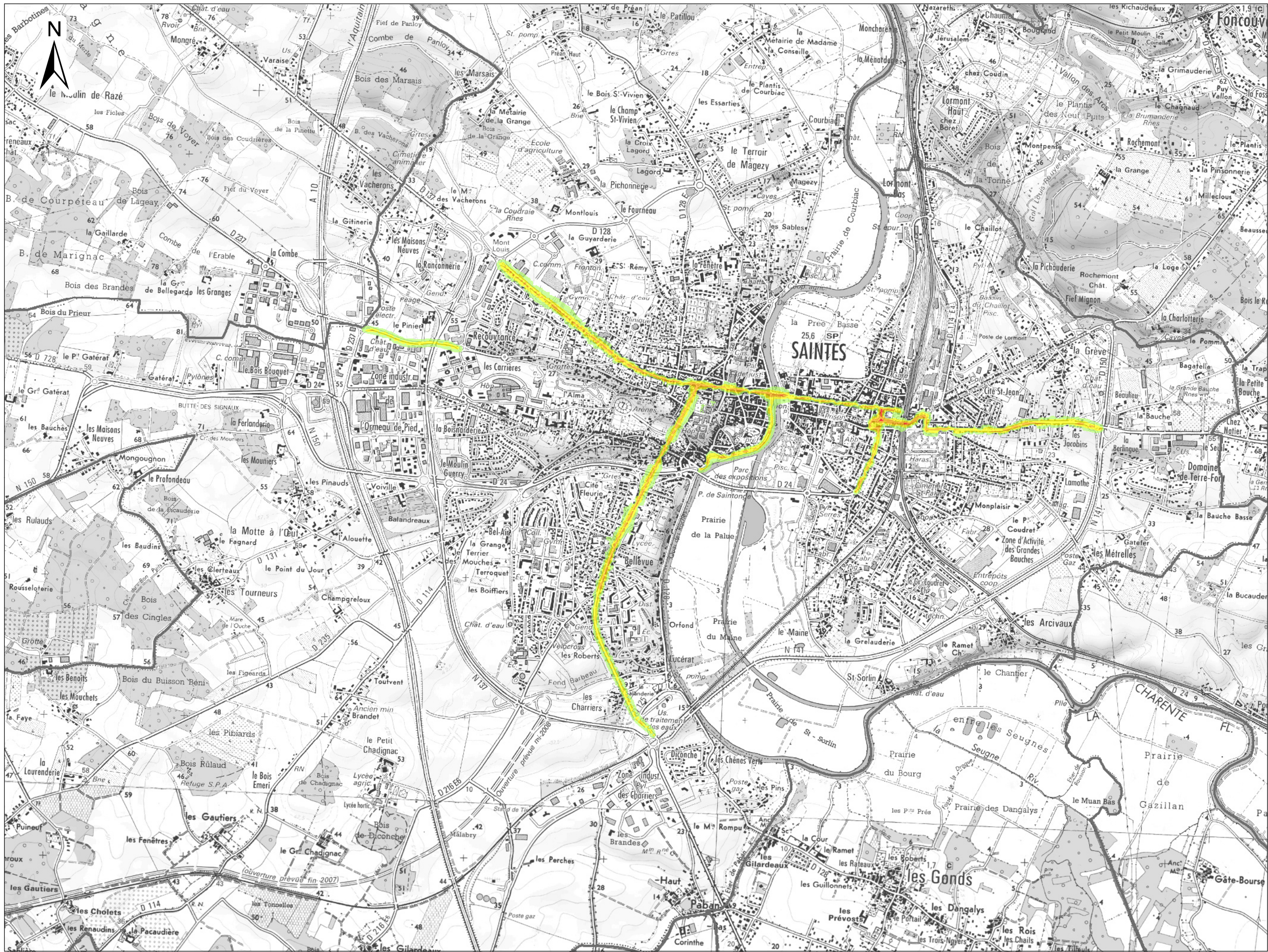
Conditions météorologiques
considérées pour le calcul
de la propagation acoustique,
exprimée en % d'occurrence
favorable et quelque soit
la direction :

- 25% pour la période 6h-18h
- 60% pour la période 18h-22h
- 85% pour 22h-6h

Fond de carte utilisé :
SCAN 25®

Document réalisé selon les
spécifications établies
par la norme NF S31-130
de décembre 2008.





CARTES DE BRUIT STRATEGIQUES DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL ET COMMUNAL DONT LE TRAFIC DEPASSE 3 MILLIONS DE VEHICULES PAR AN POUR LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

CARTE DE "TYPE A"
CARTE D'EXPOSITION
Ln HAUTEUR 4m
VC



PRÉFET DE LA
CHARENTE-MARITIME

LEGENDE

NIVEAUX SONORES

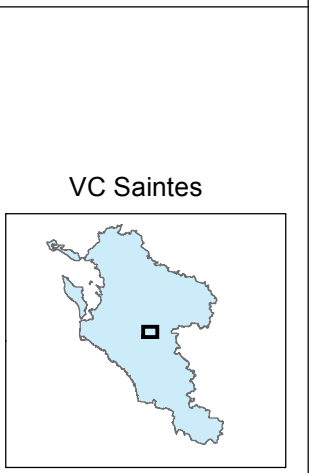
■	50-55 dB(A)
■	55-60 dB(A)
■	60-65 dB(A)
■	65-70 dB(A)
■	>70 dB(A)

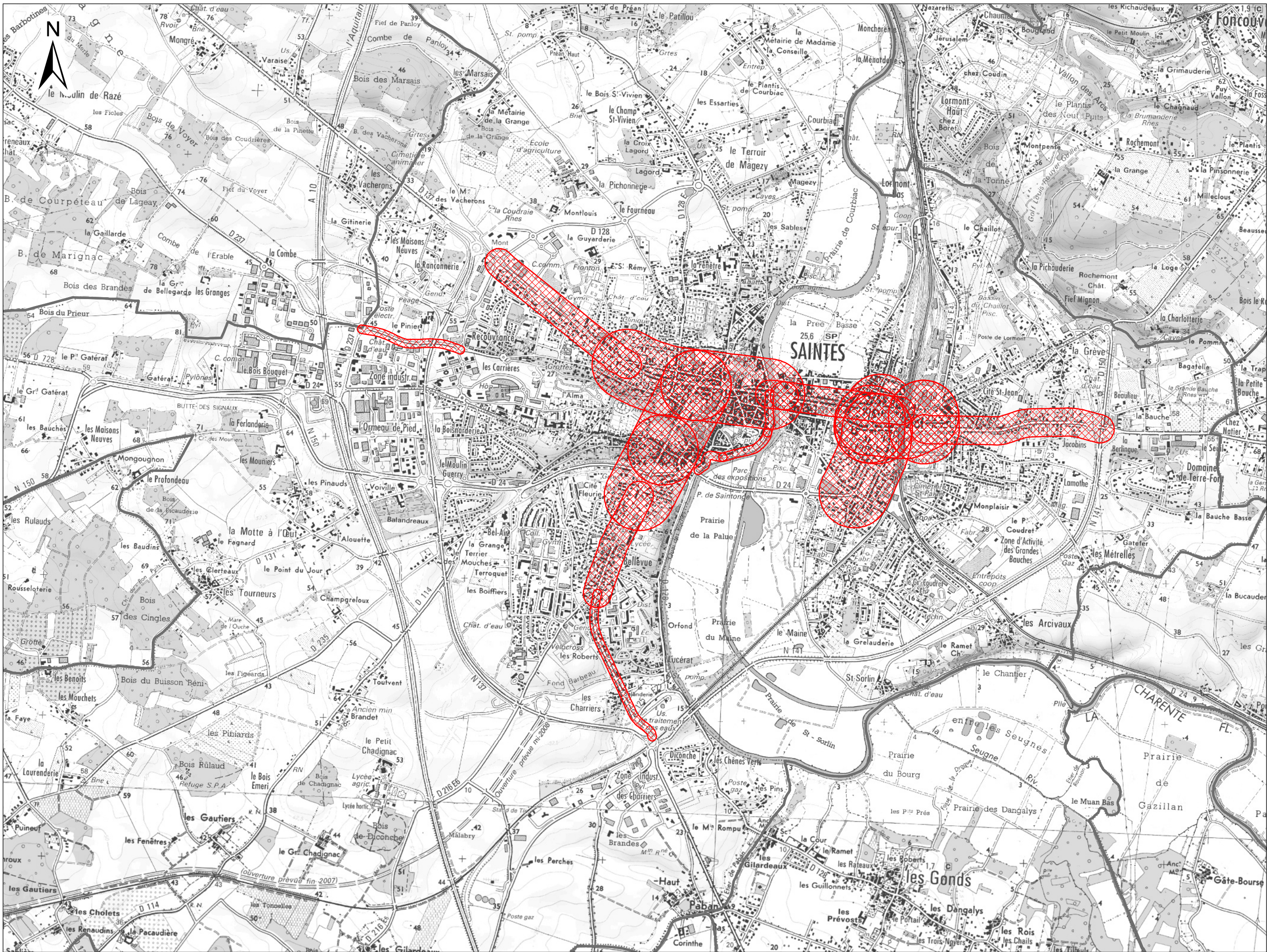
Conditions météorologiques considérées pour le calcul de la propagation acoustique, exprimée en % d'occurrence favorable et quelque soit la direction :

- 25% pour la période 6h-18h
- 60% pour la période 18h-22h
- 85% pour 22h-6h

Fond de carte utilisé : SCAN 25®

Document réalisé selon les spécifications établies par la norme NF S31-130 de décembre 2008.






CARTES DE BRUIT STRATEGIQUES
DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL
ET COMMUNAL DONT LE TRAFIC
DEPASSE 3 MILLIONS DE VEHICULES
PAR AN POUR LE DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

CARTE DE "TYPE B"
REPRESENTATION DES SECTEURS
AFFECTES PAR LE BRUIT
ARRETES PAR LE PREFET
VC



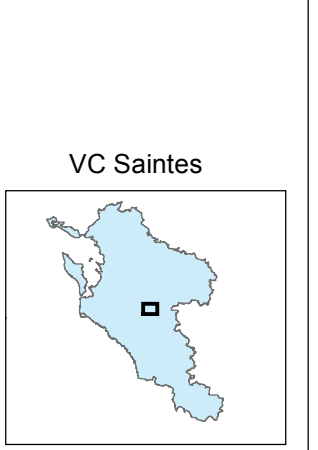
PREFET DE LA
CHARENTE-MARITIME

LEGENDE

 Secteurs affectés
par le bruit

Fond de carte utilisé :
SCAN 25®

Document réalisé selon les
spécifications établies
par la norme NF S31-130
de décembre 2008.





CARTES DE BRUIT STRATEGIQUES DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL ET COMMUNAL DONT LE TRAFIC DEPASSE 3 MILLIONS DE VEHICULES PAR AN POUR LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

CARTE DE "TYPE C"
CARTE DE DEPASSEMENT
DES VALEURS LIMITES
Lden HAUTEUR 4m
VC



PRÉFET DE LA
CHARENTE-MARITIME

LEGENDE

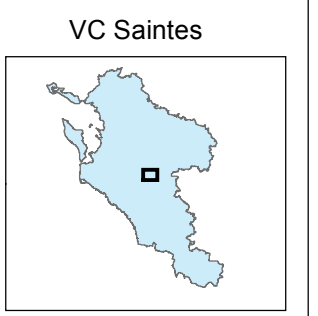
Zone susceptible de contenir des bâtiments dépassant la valeur limite de 68 dB(A) pour l'indicateur Lden

Conditions météorologiques considérées pour le calcul de la propagation acoustique, exprimée en % d'occurrence favorable et quelque soit la direction :

- 25% pour la période 6h-18h
- 60% pour la période 18h-22h
- 85% pour 22h-6h

Fond de carte utilisé : SCAN 25®

Document réalisé selon les spécifications établies par la norme NF S31-130 de décembre 2008.





CARTES DE BRUIT STRATEGIQUES DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL ET COMMUNAL DONT LE TRAFIC DEPASSE 3 MILLIONS DE VEHICULES PAR AN POUR LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

CARTE DE "TYPE C"
CARTE DE DEPASSEMENT
DES VALEURS LIMITES
Ln HAUTEUR 4m
VC



PRÉFET DE LA
CHARENTE-MARITIME

LEGENDE

Zone susceptible de
contenir des bâtiments
dépassant la valeur limite
de 62 dB(A) pour
l'indicateur Ln

Conditions météorologiques
considérées pour le calcul
de la propagation acoustique,
exprimée en % d'occurrence
favorable et quelque soit
la direction :

- 25% pour la période 6h-18h
- 60% pour la période 18h-22h
- 85% pour 22h-6h

Fond de carte utilisé :
SCAN 25®

Document réalisé selon les
spécifications établies
par la norme NF S31-130
de décembre 2008.

VC Saintes

